

Chers amis,

Voici tout d'abord de bonnes nouvelles de Marie-Jeanne. Son opération du cœur s'est bien passée et le dernier contrôle médical aussi ; elle peut reprendre une vie normale. Elle profite encore de sa famille durant le mois d'octobre, et va retourner à Madagascar le 11 novembre.

Et maintenant quelques nouvelles de Akany Soa, envoyées par Manevasoa, la nouvelle responsable technique du centre. « Nous avons effectué le nettoyage du site, réparation des grilles pour le poulailler et le jardin potager. Depuis le mois de juillet nous avons fait la formation concernant le compost 45 jours. Pour cette formation c'était bien réussi vu que les membres ont appliqué ceci chez eux. Car à chaque fin de formation nous effectuons une descente sur terrain pour le suivi et pour les accompagner. Puis pour le mois d'août nous avons fait la formation sur l'élevage de poulet gasy. Pour le mois de septembre nous allons faire la formation et pratique sur l'agro écologie et l'artisanat ».

Charles RAKOTONDRANAIVO, coordinateur technique de l'équipe Caritas, nous a donné des nouvelles de leur recherche de financement. « En ce qui concerne le projet soumis à l'Ambassade Allemande, nous avons reçu une réponse indiquant que notre projet n'a pas été sélectionné. Cependant, notre équipe a su saisir toutes les opportunités qui se sont présentées. Nous avons récemment soumis un projet à PISCCA (**P**rojets **I**nnovants de la **S**ociété **C**ivile et **C**oalitions d'**A**cteurs). Nous tenons à profiter de cette occasion pour vous remercier chaleureusement pour l'assurance que vous nous avez accordée, tant en termes de soutien moral inconditionnel que de soutien financier, dans la mesure de vos moyens. »

Ils nous a aussi transmis les nouveaux statuts, traduits en français, de Akany Soa. En voici des extraits.

### **Article 12 : La gestion administrative et financière**

L'association Akany Soa donne plein pouvoir à Caritas sur les responsabilités suivantes :

- ✓ Gestion financière (cotisations, vente des produits agricoles, aides extérieures, etc.),
- ✓ Gestion du personnel de l'Association (aspects sociaux, appuis techniques, etc.),
- ✓ Elaboration des rapports (financiers, techniques),
- ✓ Recherche de partenaires techniques et financiers pour promouvoir le centre Akany soa,
- ✓ Cosignataire du compte bancaire de l'association auprès de la banque.

### **Article 13 : Coopération**

L'association AKANY SOA, qui est gérée par Caritas, collabore étroitement avec les entités publiques et privées.

Les techniciens peuvent être considérés comme références et conseillers spéciaux, surtout dans le cas d'élaboration ou réalisation d'un projet avec des donateurs et bailleurs de fonds,

Il est à noter que l'Association « AKANY SOA » travaille en collaboration avec des bureaux d'études en fonction des besoins en formation des membres.

La coopération est déterminée en fonction du pouvoir d'achat et du budget de l'association.

### **Article 14 : Transparence**

Le déroulement de toutes les activités de l'Association doit être transparent d'où tous les membres sont tous des conseillers.

### CHAPITRE V - RESSOURCES FINANCIERES

#### Article 15 : Ressources financières de l'Association « AKANY SOA »

Les ressources financières de l'association sont les suivantes :

- Cotisation des membres,
- Différents revenus reçus de différentes campagnes par les membres
- Donation provenant de l'intérieure ou de l'extérieure,
- Bailleurs de fonds locaux ou internationaux,
- Recettes du centre de formation « AKANY SOA.

### CHAPITRE VI - DISSOLUTION

#### Article 16 : Dissolution de l'Association

L'Association sera dissoute si les deux tiers des membres de l'Assemblée Générale votent en faveur de la dissolution par voie de scrutin secret.

En cas de dissolution, tous les actifs de l'Association, y compris les terrains, les bâtiments, les maisons, les meubles, les cultures, les animaux domestiques, etc., seront remis gratuitement à CARITAS.

Le Rapport financier de Akany Soa au 30 juin présente un solde d'environ 4 100€. Il est consultable sur le blog. Depuis le début de l'année nous avons envoyé à la Caritas pour le compte de Akany Soa 6 515€, dont les 2 515€ du geste de Carême de la paroisse St Paul. Nous avons à fin septembre 8 600€ sur le compte sur livret, et 2 600€ sur le compte bancaire. Pour mémoire notre engagement est d'envoyer 6 000€ par an.

En ce qui concerne les Amis, j'ai tenu un stand au Forum des Associations de Fresnes, ce qui a permis de rencontrer une douzaine de personnes, dont 4 malgaches, à qui j'ai donné notre plaquette. J'ai eu aussi la visite de Marie Chavanon, maire de Fresnes, à qui j'ai pu présenter le projet en cours. J'ai remis la demande de subvention à la Mairie de Fresnes.

A ce jour une dizaine de personnes ont renouvelé leur adhésion en 2023. Nous avons collecté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 3 355€, en comptant les 2 515€ apporté par le geste de Carême de la paroisse St Paul. C'est pourquoi je vous invite à reconsidérer votre soutien financier à Akany Soa, et si vous le pouvez, à reprendre un soutien régulier. Avec la gestion confiée à Caritas, et l'assurance qu'en cas de dissolution de Akany Soa c'est elle qui, comme le précisent les statuts, héritera de tous les actifs, nous avons la certitude que notre argent ne sera pas détourné à des fins personnelles. Le projet de redynamisation en cours devrait à mon avis nous inciter à intensifier notre effort financier.

Je cherche aussi à faire des actions de sensibilisation sur des événements existants ou à créer, et je suis preneur de vos idées. De même pour la recherche de mécénat.

J'ai une pensée pour Marie-Jeanne qui va bientôt retourner là-bas, pour les intervenants de la Caritas qui donnent le meilleur pour développer les activités au profit des associés de Akany Soa, et pour les associés eux-mêmes qui espèrent une vie meilleure et qui comptent sur nous.

Amicalement.

Laurent